



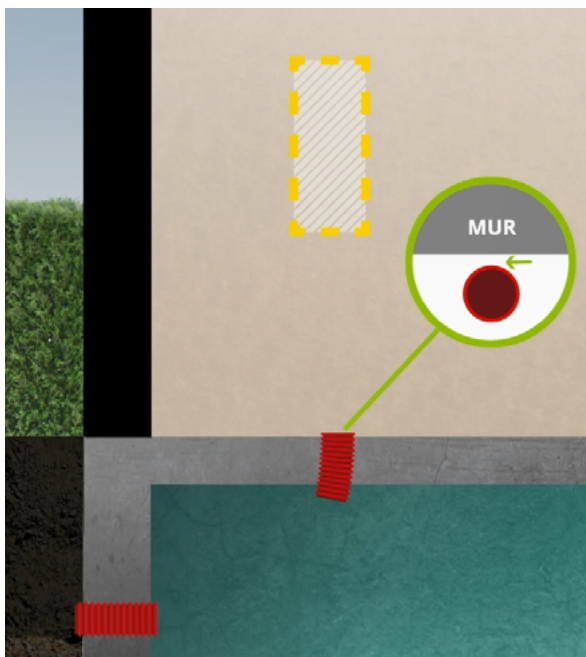
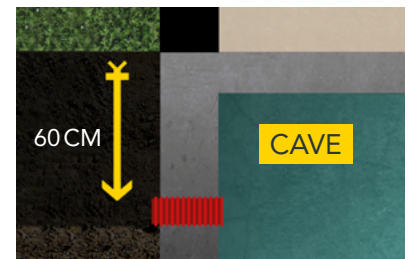
## EG-05 Pénétration du bâtiment avec cave

Cette prescription porte sur la préparation de l'endroit où le(s) branchement(s) entre(nt) dans le bâtiment au travers du mur extérieur pour rejoindre l'emplacement prévu pour le(s) compteur(s) à l'intérieur.

### PERCEMENT DU MUR EXTÉRIEUR ET POSE DE LA GAINÉ

Afin de permettre au branchement de pénétrer à l'intérieur du bâtiment, il faut percer le mur de la cave vers le puits extérieur. Si ce puits se trouve sur votre terrain privé, c'est à vous de percer le mur extérieur à l'endroit prévu avec ORES. S'il se trouve en domaine public, c'est ORES qui prendra en charge le percement de la façade. Il doit y avoir autant d'orifices que de branchements prévus.

- Ce percement doit être perpendiculaire au mur dans lequel il est réalisé et dans l'axe du tracé prévu pour le raccordement.
- Il doit être réalisé à une profondeur de 60cm par rapport au niveau du sol fini à l'extérieur.
- Il doit présenter une faible inclinaison (1 cm/m) vers l'extérieur.
- Son diamètre doit être adapté à la section de la gaine qu'il devra accueillir et qui aura été déterminée par ORES en fonction du câble ou de la conduite utilisée pour le branchement.



Lorsque l'emplacement du compteur électrique est prévu au rez-de-chaussée, il faut prévoir un deuxième percement depuis la cave vers cet emplacement afin de faire remonter le branchement à l'endroit défini avec ORES. Ce percement ainsi que la gaine qui doit y être installée doivent de préférence se trouver au ras du mur destiné à accueillir le futur compteur. Le compteur gaz sera quant à lui toujours installé en cave.

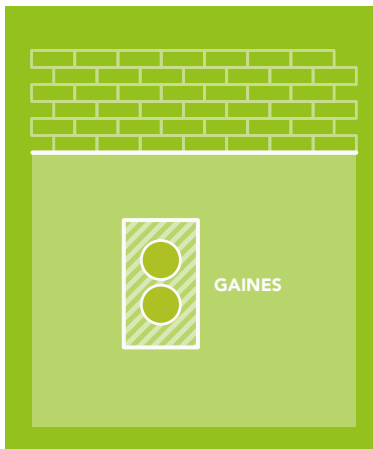
Il faut veiller à placer une gaine dans chacun de ces percements afin de faciliter le passage du câble ou de la conduite par nos techniciens au moment du raccordement. Pour le gaz, cette gaine doit avoir un diamètre de 110mm. Pour l'électricité, référez-vous au tableau ci-dessous afin de connaître les caractéristiques de la gaine à placer.

#### DIAMÈTRE DE LA GAINÉ ET RAYON DE COURBURE EN FONCTION DE LA SECTION DU CÂBLE

Section du câble	4x10mm <sup>2</sup>	4 x 25mm <sup>2</sup>	4 x 95/150mm <sup>2</sup>
Diamètre de la gaine	110 mm	110 mm	160 mm
Profondeur de la traversée du mur	Dans l'alignement du branchement	Dans l'alignement du branchement	Dans l'alignement du branchement
Rayon de courbure	50 cm	50 cm	50 cm

N.B. : pour une section inférieure à 4 x 25mm<sup>2</sup>, une gaine d'un diamètre minimum de 75 mm peut être installée à condition que sa longueur ne dépasse pas 3 mètres.

## ETANCHÉITÉ DU PERCEMENT



Après la pose des gaines, vous devez assurer l'étanchéité du mur extérieur entre l'ouverture du percement et les gaines placées.